



**MUNICIPALITÉ DE  
LA GUADELOUPE**

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL ou COPIE DE RÉSOLUTION**

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce lundi trente et un (31<sup>ème</sup>) jour du mois de mars 2008 à 19 heures.

Assistent à cette session :

Siège # 1	Mme Lise Roy	Siège # 2	M. Richard Morin
Siège # 3	M. Normand Pouliot	Siège # 4	M. Paul Joly
Siège # 5	M. Claude Grondin	Siège # 6	M. Richard Fluet

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

Tous, formant quorum, sous la présidence de la mairesse Mme Huguette Plante.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION 2008-03-076**

**7- APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Attendu que la Commission de la représentation électorale a déposé un rapport préliminaire apportant des changements importants à la carte électorale du Québec;

Attendu que la Municipalité beauceronne de Courcelles localisée près de chez-nous est visée par ce projet;

Attendu que nous considérons les citoyens de la Municipalité de Courcelles, de part leur localisation, leurs habitudes aux niveaux de l'économie, de la santé, de l'éducation, des loisirs et de la culture entres autres, comme des membres à part entière de notre territoire, la Beauce;

Attendu que la Municipalité de Courcelles présente des affinités naturelles avec le secteur Haute-Beauce et qu'extraire cette partie de territoire serait un non-sens compte tenue des services auxquels ses citoyens participent;

2008-  
03-076

En conséquence,

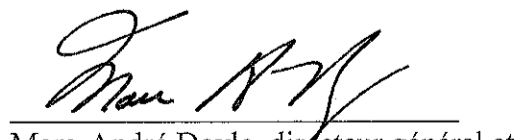
Il est proposé par Richard Fluet appuyé par Claude Grondin et résolu unanimement d'appuyer inconditionnellement le Conseil municipal de Courcelles dans ses démarches afin de conserver son appartenance Beauceronne.

Adoptée unanimement.

Copie certifiée conforme

À La Guadeloupe ce premier (1<sup>er</sup>) jour du mois d'avril 2008.

  
Huguette Plante  
Mairesse

  
Marc-André Doyle, directeur général et  
secrétaire-trésorier.